

La FNAUT Alsace pour le maintien des trains de nuit

DEPUIS LE CHANGEMENT de service annuel de la SNCF le 14 décembre dernier, les trains intercités de nuit effectuant la relation Strasbourg-Nice/Port-Bou, auparavant quotidiens, ne circulent plus que du vendredi au dimanche à l'exception de la période juillet-août et certaines périodes de fête (pendant lesquelles il circulera du jeudi au lundi). Ce nouveau plan de circulation n'est pas du goût des membres alsaciens de la Fédération nationale des associations d'usagers des transports (FNAUT) qui, dans un communiqué, déplorent « la disparition des trains de nuit en semaine » sur cette ligne « aucunement concurrentielle des relations de jour par TGV ». La FNAUT Alsace regrette par ailleurs que ce train de nuit ne dispose plus depuis le 14 décembre de sièges inclinables. « De plus, des suppressions de circulation se produisent fréquemment et de façon récurrente pour des motifs variés. Tout semble conçu pour dissuader les usagers d'utiliser les Intercités de nuit », estime son président François Giordani.

Alors qu'une commission présidée par le député PS Philippe Duron planche actuellement sur l'avenir des trains d'équilibre du territoire (TET, un service public dont font partie les intercités de nuit), la FNAUT Alsace adresse deux suppliques à la SNCF relative à ces trains de nuit à destination du Sud de la France : la première concerne le renouvellement du matériel roulant, la seconde porte sur « le retour aux conditions de circulation d'avant 2010 ». « Depuis cette date, explique M. Giordani, le trajet qui se faisait auparavant via Bourg-en-Bresse passe par Dijon. Soit un allongement de 199 km qui se traduit par une augmentation de 65 minutes du temps de parcours, porté désormais à 13 h 23 vers Nice, et un prix du billet plus élevé qui lèse le voyageur ! »